

# L'écho de COOP'TER

## Territoires de Services et de Coopérations

DÉCEMBRE 2024

ZOOM SUR >

### L'art délicat mais nécessaire de l'évaluation

**Au cœur du programme Coop'Ter, on trouve des démarches d'évaluation dite participatives associant pleinement les acteurs du programme. Il s'agit d'interroger la trajectoire des projets menés, la qualité d'une dynamique et les potentialités d'intégration des enjeux environnementaux et sociaux apportées à un territoire.**

**L**'une des raisons de l'évaluation des projets Coop'Ter est de situer les projets, d'améliorer leur avancement sur les trajectoires de création d'un projet territorial dénommé Ecosystème Coopératif Territorialisé (ECT).

Les différentes évaluations menées dans le cadre de Coop'Ter sont le plus souvent co-construites, ou mobilisent l'auto-évaluation et des outils de réflexivité propres à l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC). En fin de la phase d'émergence (durée 18 mois), les projets Coop'Ter font l'objet d'un bilan de début de trajectoire produit par les pilotes et les accompagnateurs. Ce rapport et le comité de pilotage qui en discute délivrent une évaluation globale conditionnant la poursuite du projet dans Coop'Ter. En concertation avec les intéressés, les évaluateurs (ADEME, le laboratoire d'intervention et de recherche Atemis, le cabinet Teritéo) doivent répondre à la question suivante : « Les acteurs sont-ils engagés dans une trajectoire d'Ecosystème Coopératif Territorialisé dans une visée écologique et sociale ? »

#### ESPACE DE DIALOGUE ET CARNET DE BORD

Vaste question qui repose sur un ensemble de critères : la cohérence et le niveau d'engagement des acteurs sur le projet économique territorial, les potentialités de modifications systémiques en matière environnementale et sociale... « Fondamentalement, il s'agit dans un espace de dialogue, d'évaluer le potentiel de la trajectoire initiée, et de savoir

si elle convient au porteur de projet et aux responsables de Coop'Ter. Le porteur a-t-il un intérêt pour le référentiel EFC, se l'est-il approprié ? », explique Patrice Vuidel, chercheur chez Atemis, copilote du programme. Des outils tels qu'un carnet de bord permettent de collecter des éléments utiles à cette appréciation. Une fois engagée la phase de développement, les projets sont de nouveau évalués au bout de deux ans (fin de la phase 2), avec la même grille de critères qu'en fin de phase d'émergence. Il s'agit d'observer les avancées dans la trajectoire et d'identifier les freins.

#### EVALUATION DES EFFETS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX

Afin d'affiner l'évaluation, deux guides vont être mis à disposition des porteurs de projets, l'un développé par Atemis pour l'évaluation globale, l'autre par le cabinet Teritéo (en lien avec l'ADEME et Atemis), pour évaluer les effets écologiques et sociaux des projets. Chaque pilote va mener une autoévaluation de son projet afin de mieux caractériser la solution de biens et services en cours d'élaboration, les conséquences spécifiques et effets générés pour le réseau d'acteurs et le territoire impacté, sur le plan environnemental, social, et aussi « immatériel » (compétences des personnes, connaissances acquises). L'un des outils proposés par le guide d'autoévaluation est l'arbre des conséquences, c'est-à-dire une identification des conséquence écologiques et sociales générées par la solution construite. « Grâce au tracé de l'ensemble des effets, on pourra comparer une situation territoriale initiale, avec la

situation générée par le projet. Cela permettra de guider l'action », avance Claire Pinet, animatrice Nouveaux modèles économiques.

A l'évidence, l'exercice de l'autoévaluation ne va pas sans difficultés. Les effets sur les ressources immatérielles sont difficiles à quantifier. Les effets à moyen terme sur un territoire d'un projet Coop'Ter, sont souvent liés à des variables externes au projet. Pour autant, l'exercice est nécessaire et vertueux. A terme, l'ADEME complétera ces démarches par des évaluations écologiques plus quantitatives.

[Lien vers document Titre](#)

#### Pour aller plus loin

« **Émergence et formalisation d'écosystèmes coopératifs et territorialisés : cadre évaluatif** », Atemis.

Dans le cadre du programme Coop'Ter, le laboratoire ATEMIS a proposé un premier cadre évaluatif formalisé sous forme d'un livret à destination des accompagnateurs. Huit principales dimensions étaient identifiées comme point d'appui permettant d'évaluer les trajectoires accompagnées. Ce premier cadre évaluatif a donné lieu à un ensemble de retours. Ce document présente une seconde version, discutée avec les accompagnateurs, couvrant plus de dimensions.